

Quatre cents logements au Fango bloqués par l'amiante

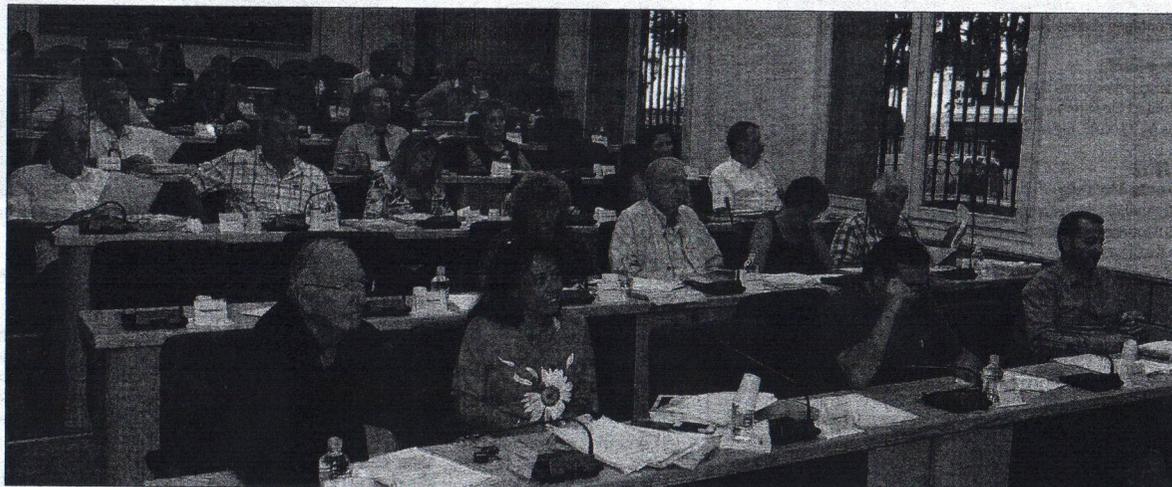
Le conseil municipal met la zone d'aménagement du Fango en sommeil faute de solution pour stocker le matériau dangereux. 29 000 m² constructibles attendent des jours meilleurs

Au-delà du traditionnel et léni-
fiant vote du budget supplé-
mentaire, le conseil municipal
s'est penché lundi soir sur l'épineuse
question de la zone d'aménagement
concertée (ZAC) du Fango. Un quar-
tier dont la réalisation avait été con-
fiée à la société d'économie mixte
Bastia Aménagement... las, depuis
plus d'un an, rien de nouveau ne se
construit. Et pour cause, situé sur
une veine amiantifère, tout chantier
est bloqué pour des raisons sanitaires
par les services de l'État.

Ange Rovere, premier adjoint, a pré-
senté, le rapport qui propose d'abord
de racheter le capital emprunt d'1,9
million d'euros et de la transformer en
participation, puis de solder le déficit.
Rien d'extraordinaire en cela, précise-
t-il, « si on calcule ce que la Ville a mis
dans la SEM depuis le début, cela repré-
sente environ 7,4 millions d'euros mais
en taxe d'habitation, en foncier bâti,
nous atteignons plus de 18 millions
d'euros. Sans compter la taxe foncière
qui revient à la CAB depuis 2002 ! Donc
la Ville est largement bénéficiaire. Mais
on ne peut laisser la SEM avec son dé-
ficit, elle n'est pas arrêtée, juste mise en
sommeil dans l'attente d'un retour d'ac-
tivité éventuel. »

Un millier de personnes pourrait loger là

Le premier adjoint annonce son rap-
port avec un brin de regret dans la
voix, en se félicitant de la création de
cette SEM en 1993 mais avec quand
même un mot pour les pouvoirs pub-
lics qui « on les comprend, dans leurs
mesures de précaution, multiplient les
réglementations dans les terrains
amiantifères mais ne règlent pas la



Grosse séance de travail sur l'avenir de la société d'économie mixte Bastia Aménagement, chargée de l'urbanisation de la vallée du Fango, stoppée depuis plusieurs mois.

(Photo Gérard Baldocchi)

question du stockage. C'est vrai que
cela concerne si peu de communes
que l'on ne se précipite pas pour régler
ce problème. Et le non-traitement de cet
aspect pénalise Bastia qui voit ralentir
son besoin de se développer. » Ce sont
29 000 m² de surface hors oeuvre nette
(SHON) soit près de 400 logements
pour un bon millier de personnes qui
ne sont ainsi pas construits.

Le problème n'est pas nouveau et
Ange Rovere s'en était ému il y a déjà
plusieurs mois, soulignant à l'époque
qu'une grande ville des États-Unis
avait connu le même problème mais
que l'amiante avait été jeté... à la mer,
l'eau ayant des vertus prétendument
inhibantes pour ce matériau.

« Il faut arriver à motiver l'État ! »

L'opposition, Inseme per Bastia puis-
que c'est la seule à siéger, s'est mon-
trée très attentive à la question, Gilles
Simeoni demandant simplement « une
communication du rapport afin de pou-
voir le critiquer utilement et avoir une
vision globale de ce dossier com-
plexe. »

Très au courant des arcanes de ce
dossier, François Tatti exprime, lui
aussi, une forme de désarroi : « Nous
n'avons pas le choix dans cette opéra-
tion de clarification et de mise en som-
meil. Mais est-ce que nous avons un
peu de visibilité sur cette question de

l'amiante ? Outre les 400 logements, il
s'agit de 70 à 80 millions d'euros de tra-
vaux dans le secteur du BTP qui sont
ainsi arrêtés, dans une période qui
n'est pas idéale ! Nous avons travaillé
avec l'État à propos des risques sur
l'amiante. Mais il y a eu une réglemen-
tation spécifique pour la Corse, voire
pour Bastia et l'État a eu la main
lourde. Nous avons programmé des
travaux de lutte contre les inondations
à l'Annonciade mais depuis un an rien
ne se fait parce que l'on ne trouve pas
le bon protocole avec la direction du
travail, toujours pour cette question
d'amiante. Il va falloir trouver des so-
lutions à la place de l'État. Et savoir si
l'État a progressé sur nos idées, pas

encore publiques, de sites de stock-
age. » Tout le monde se souvient que
le stockage des déblais amiantifères
au col de Teghime avait soulevé une
polémique.

Mais depuis, aucune autre solution
n'est apparue dans une microrégion
qui connaît pourtant son lot de coins
isolés et sans doute adaptés. Emile
Zuccarelli lâchant « il faut arriver à
motiver l'État... » Dans un contexte
national où le logement a été classé
comme priorité, face à la hausse des
prix de l'immobilier et aux déboires
du secteur du BTP, il y a de quoi se
sentir concerné.

CHRISTOPHE LAURENT
claurent@nicematin.fr